



**HAL**  
open science

# La perversion transitoire, un aménagement défensif ? L'exemple de la violence sexuelle

Élise Pelladeau, Jean-Baptiste Marchand

► **To cite this version:**

Élise Pelladeau, Jean-Baptiste Marchand. La perversion transitoire, un aménagement défensif ? L'exemple de la violence sexuelle. *Revue de l'enfance et de l'adolescence RAFEF-GRAPE*, 2016, 93 (1), pp.187-200. 10.3917/read.093.0187 . hal-03211655

**HAL Id: hal-03211655**

**<https://hal.science/hal-03211655>**

Submitted on 13 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La perversion transitoire, un aménagement défensif ? L'exemple de la violence sexuelle

Elise Pelladeau<sup>1</sup>  
Jean-Baptiste Marchand<sup>2</sup>

L'adolescence, du latin *adolescere*, signifie « pousser », « croître ». Cette croissance est d'abord signée par l'apparition des premiers signes de la puberté, comme nous le rappelle De Kernier (2015). Les remaniements inhérents au *pubertaire* tel que le décrit Gutton (1991), à savoir comme autant de bouleversements internes potentiellement traumatiques, réveillent le conflit œdipien et auront à cœur d'être liés par le travail de l'*adolescens* : comme processus de liaison corollaire au travail du pubertaire. Cette période de remaniements psychiques, particulièrement coûteuse sur le plan économique-dynamique dans ce qu'elle convoque de reviviscence des fantasmes incestueux et parricides, est également propice à des mouvements de déliaisons pulsionnelles (De Kernier, 2015), voire à des décompensations psychopathologiques souvent ponctuelles. À cette période de vie, où les changements somatiques sont d'abord au premier plan (Birraux, 2013), il n'est pas rare que l'adolescent tente, plus ou moins consciemment, de tester les limites de son corps, d'en éprouver le fonctionnement, et notamment par le recours à l'agir. L'hypothèse d'un agir « ponctuel » comme celle d'une craquée psychopathologique éphémère semble alors de mise pour rendre compte du coût particulièrement important des remaniements psychiques à l'œuvre et de leurs potentiels achoppements. Or, comment situer l'acte du sujet dans le transitoire, au-delà du transitionnel tel que le définit Winnicott (1971), mais en deçà d'une organisation psychopathologique installée ?

Pour tenter de répondre à cette interrogation, dans le cadre de cet article nous nous intéresserons à une modalité spécifique du passage à l'acte de l'adolescent : la violence sexuelle. À partir de deux vignettes cliniques qui nous sont apparues assez significatives, nous questionnerons les potentielles modalités de fonctionnements pervers transitoires (Bonnet, 2006), ou de potentialités perverses (Marty, 2001), chez des adolescents incarcérés pour des agressions sexuelles. D'autre part, nous mettrons ces fragilités psychiques et/ou psychopathologiques en perspective des états-limites de l'adolescent, pour envisager l'adolescence comme processus limite, et penser des stratégies de prise en charge « au-delà de la limite ».

### La question de la perversion : entre structure et aménagement

Balier (1996, p. 196) considère l'acte pervers comme une « angoisse de néantisation issue d'avatars lors des premières relations avec la mère ». L'auteur use du terme « organisation perverse » et distingue la perversion (visant à intégrer la violence) de la perversité sexuelle (au service de la violence). Dans le cas de la perversion, la dimension violente resterait liable et sexualisée. Proche de la psychose, la perversité sexuelle, au sens où l'entend Balier, se lirait quant à elle comme une lutte contre l'anéantissement, dans une perspective narcissique

---

<sup>1</sup> Elise Pelladeau, docteur en psychologie clinique et psychopathologie, chargée d'enseignements et post-doctorante de l'équipe Approche en psychopathologie psychanalytique (A2P-EA4430), université Paris Ouest Nanterre La Défense, psychologue clinicienne à l'établissement public de santé Paul Guiraud-Villejuif.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Marchand, docteur en psychologie clinique et psychopathologie, chargé d'enseignements et post-doctorant de l'équipe Approche en psychopathologie psychanalytique (A2P-EA4430), université Paris Ouest Nanterre La Défense, psychologue clinicien, centre hospitalier Victor Dupouy-Argenteuil.

phallique avec déni de l'altérité, sans représentation possible. L'auteur précise que les sujets se trouvant dans le registre de la perversité sexuelle auraient souffert de lourdes carences infantiles. Ce sont, selon Balier, ces sujets qui, dans la clinique des viols, se retrouveraient principalement comme auteurs des actes les plus violents, visant l'anéantissement de la victime sur un fond de quête de limites entre le corps propre et le corps d'autrui. Il s'agirait ici de ce que Balier nomme « le registre de l'originnaire ». L'auteur évoque également le « registre du primaire » qui, cette fois, s'inscrirait dans le cadre d'une recherche d'un autre dit « spéculaire », d'une figure du double, empreint du déni de la position de l'objet. Enfin, « le registre secondaire » qualifierait quant à lui la violence inscrite dans la relation sexuelle, relation qui intrinsèquement tiendrait compte de l'autre en tant qu'objet, objet d'une sexualité génitale, et ici, résolument inscrite du côté du transgressif (comme transgression d'une instance surmoïque), et donc dans un registre plutôt d'ordre névrotique. Perversion et perversité sexuelles se liraient certes comme des réponses à l'angoisse de castration mais aussi, selon Chagnon (2000, 2004), comme défenses contre des angoisses plus archaïques : dépressives dans le cadre de la perversion sexuelle et psychotique dans le cadre de la perversité.

Si Freud introduit le terme de perversion dans les *Trois essais sur la théorie de la sexualité* (1905), il ne réserve cette appellation que dans les situations où le sujet présenterait des fixations à des buts sexuels dits « préliminaires », ou fétichistes. Bonnet (2006) rappelle à cet effet que dans les deux cas, les pulsions sont dites « partielles » et ne concernent alors que les deux organisations pulsionnelles que sont le voyeurisme et l'exhibitionnisme, d'une part, le sadisme et le masochisme d'autre part. C'est là, selon l'auteur, que se situeraient également les perversions transitoires adolescentes, qui, contrairement aux perversions adultes, ne dureraient qu'un temps. Selon Bonnet, dans la majeure partie des cas, la perversion transitoire adolescente ne correspondrait pas à une véritable « rupture du développement », ou « *breakdown* », tel que le définissent Laufer et Laufer (1984). Elle ne ferait « que » lever le voile sur un processus qui ne pourrait pas s'élaborer sur le plan fantasmatique. La perversion pathologique resterait exceptionnelle à l'adolescence et la perversion dite « transitoire » n'en serait pas la porte d'entrée. Dans le cadre de cette dernière, Bonnet rappelle que l'adolescent viserait, dans un mouvement régressif, à retrouver les éléments constitutifs de sa libido pour les orienter par la suite dans une perspective relationnelle.

### **La perversion à l'adolescence : le transitoire en question**

À la question « peut-on parler de perversions à l'adolescence ? », Eiguer (2006) répond par l'affirmative. S'il distingue perversions morales et perversions sexuelles, il rappelle néanmoins que ces maladies dites « maladies de l'adulte » peuvent se rencontrer chez les enfants et les adolescents mais, dans la majeure partie des cas, cesseraient à l'atteinte de la majorité et plus souvent vers 20 ans. L'auteur rappelle que la crise adolescente est souvent associée, dans la littérature, à l'étape perverse polymorphe de l'enfance, notamment *via* le relâchement de l'emprise du Surmoi, mais aussi *via* le sadisme à l'encontre des figures parentales, le primat de la sensualité sur la sphère des sentiments, l'impulsivité, l'effacement des limites identitaires, l'expansion du Moi dans le cadre d'un climat très violent : violence elle-même prête à éclater à tout moment à cause des difficultés que le sujet rencontrerait dans le fait de la lier à la sphère des représentations.

L'ensemble de ce tableau orienterait l'expression adolescente sur un terrain aux allures parfois très perverses. Or, à ce point de la conceptualisation d'Eiguer, nous pouvons questionner la notion de relâchement de l'emprise surmoïque. En effet, dans le cadre du

passage à l'acte sexuel violent de l'adolescent, peut-on réellement parler de façon univoque d'un relâchement du Surmoi ? Dans le cadre des conceptualisations en faveur d'une culpabilité inconsciente sous l'égide d'un Surmoi cruel, ne pourrait-il pas s'agir ici, au contraire, d'un renforcement surmoïque corollaire à la sexualisation du corps ? Selon Eiguer (2006), la libération pulsionnelle adolescente conduirait le sujet à idéaliser l'impulsion, ce qui se traduirait cliniquement par une quête d'excitations à travers un autre. Ce crescendo ne s'épuiserait alors qu'avec la consommation du Moi. L'excitation prendrait corps *via* l'autre qui menacerait, par là même, le narcissisme chancelant du sujet. L'auteur souligne les similitudes entre les formes de la relation objectale de l'adolescent et celles du sujet dit « pervers ». Celui-ci souffrirait d'une distorsion du regard qu'il porte sur lui-même (dans ce que l'auteur nomme comme une sorte de « miroir interne »). L'auteur avance des hypothèses explicatives quant aux origines de ce symptôme pervers, telles que le fait que le sujet n'ait pas pu percevoir son image dans les yeux de sa mère, gelant alors le parcours de son identité *via* la psyché de l'autre.

Cette conception très intéressante semble, à notre sens, économiser toute la sphère sexuelle. En effet, avant de tendre un miroir aux yeux de son enfant, cette mère l'excite, le cajole, et c'est aussi très justement les destins de cette excitation, qui, effracte ou pas, symbolisée ou non symbolisée, poseront peut-être les jalons de la perversion. Dans le parallèle qu'Eiguer dresse entre perversion et traits de personnalité adolescents, l'auteur tient à rappeler que la notion de perversion polymorphe (relative à l'enfance et par essence transitoire) se distingue clairement de la perversion clinique. Eiguer considère la perversion à l'adolescence selon trois grands axes :

- Tout d'abord l'auteur envisage la perversion comme un symptôme de dégagement. Dans cette perspective, des mouvements défensifs de nature perverse apparaîtraient dans des tableaux tels que la psychose, l'état-limite, les troubles alimentaires, ou la psychosomatique.
- Deuxièmement, la perversion pourrait se lire comme une structure qui s'organiserait justement pendant la période adolescente. Elle prendrait corps *via* des addictions sexuelles, des symptômes profondément masochiques, de la kleptomanie... Elle se caractériserait par la volonté, de la part du sujet, de démanteler la scène primitive. Les parents seraient alors rejetés dans leur fonction génitrice. En cherchant à voler leur jouissance le sujet chercherait à l'ériger en étendard, comme un défi au père. Les vols et les dérogations faites en gang, dans cette perspective, seraient au service de la démonstration de la supériorité du sujet. La jouissance soulignerait alors, selon Eiguer, la dimension perverse, potentiellement intriquée ici aux composantes psychopathiques de personnalité et évoquant par là même un certain « orgasme du Moi » dans la collectivité.

Enfin, l'adolescent peut devenir l'objet d'un lien pervers à l'adulte pédophile (incestueux, corrupteur, ou pervers). L'adolescent deviendrait alors en quelque sorte une victime, parfois complice qui, selon Eiguer, laisserait des traces indélébiles sur l'adolescent qui risquerait de s'y fixer. La différence générationnelle s'obscurcirait alors. Les repères s'écrouleraient, intervertissant les tableaux habituels. Une fois l'adolescent devenu adulte, Eiguer décrit le risque comportemental d'un devenir arrogant ou insolent, entravant le chemin vers la jouissance. Quel que soit le cas de figure, le pervers adulte vénérerait l'adolescence, adolescence qu'il n'aurait psychiquement jamais quittée, faisant de l'éternel adolescent une

victime interchangeable, un objet de jouissance. L'idolâtrie gèlerait le temps qui passe, suspendrait un champ des possibles perpétuel.

Eiguer (2006) conclut alors en soulignant que les perversions existent bel et bien à l'adolescence, même singulièrement. Contrairement aux perversions adultes, elles auraient ce qu'il nomme une sorte d'« odeur locale », entièrement tournée vers le regard de l'autre. L'autre serait au service d'une quête : « Qui suis-je ? » Elles auraient alors une fonction au sein même de la période adolescente, et ce, même si économiquement elles s'avèrent souvent vaines. Selon l'auteur, les perversions adolescentes pourraient alors – contrairement aux dimensions strictement autoérotiques dans la clinique adulte – se lire ici comme des énigmes à déchiffrer.

Comme le souligne F. Marty (2001), la psychopathie adolescente pourrait être entendue comme une préorganisation perverse (préorganisation forgée pendant l'enfance), et induirait par là même une relative superposition entre les perversions adolescentes et la psychopathie. Or, l'auteur met en garde contre la mention de « perversion » adolescente, dans le sens où justement cette terminologie pourrait s'avérer contradictoire vis-à-vis du processus adolescent en tant que tel, et dans toute la mouvance qui le caractérise. Ici, l'idée de « potentialités perverses » à l'adolescence semblerait alors plus appropriée. En effet, comme le rappelle F. Marty, le jeune est en proie à une réactivation de la violence du pubertaire, et ce, dans une double valence : interne (*via* la resexualisation des imagos parentales) mais aussi externe (subjectivement externe, *via* l'attaque d'un corps pubère vécu très justement comme relevant du domaine de l'étranger). Le narcissisme du sujet (et par là même le Moi de l'adolescent) serait donc « mis à mal », d'autant plus que cette fois le corps génital offrirait les potentialités de réalisation des vœux parricides et incestueux. Pour s'en défendre, l'adolescent serait tenté d'user de mécanismes particuliers (régression, passage à l'acte, inhibition, ou dépression), qui selon F. Marty se teinteraient d'un désinvestissement de l'objet menaçant, pour se tourner vers le Moi (dans une optique prégénitale). Si effectivement cette stratégie pourrait se lire à l'aune des aménagements pervers, elle s'expliquerait davantage du côté d'une régression adolescente inhérente au processus pubertaire que de celui d'une réelle organisation perverse de la personnalité au sens psychopathologique. D'ailleurs, dans cette perspective, nous pouvons nous interroger sur la pertinence de poser un diagnostic psychopathologique en termes d'aménagement pervers dès le remaniement pubertaire, au risque de nourrir les dimensions prédictives des investigations cliniques à l'adolescence : en faveur d'un « dépistage précoce » de la perversion et autres déviations, tendance contre laquelle au contraire le courant psychanalytique s'érige.

### **La perversion transitoire à l'adolescence, un mouvement défensif ?**

Dans le cadre de notre travail en maison d'arrêt auprès d'adolescents incarcérés pour des faits de violences sexuelles, nous sommes confrontés à la question de la perversion, et de ses contours singuliers à l'adolescence. Prenons l'exemple des cas d'Antoine et de Benoît, adolescents respectivement âgés de 15 et 16 ans. Tous deux sont dans l'attente de leur jugement pour des faits de viols sur des jeunes filles de leur âge, au moment où nous les rencontrons dans le cadre d'un protocole de recherche sur les violences commises à l'adolescence.

Antoine présente clairement des tendances qui visent à manipuler l'autre, peut-être même à manipuler la situation de rencontre. Il semble jouer dans le transfert autour d'une sorte de

« montré-caché ». Il avorte aussitôt tout ce qu'il dépose. Quand nous lui reconnaissons son droit au silence et que nous lui indiquons que l'entretien peut s'arrêter là, Antoine semble totalement désarçonné, au point de continuer d'emblée son discours. Il poursuit, comme si de rien n'était, comme pour dresser de lui-même un fil conducteur entre le caché, le montré, ne supportant alors sûrement pas d'être potentiellement entravé dans sa jouissance exhibitionniste :

« – On continue pas ?

–Bah, comme je vous l'avais dit, en fait nous allions faire un entretien de recherche très largement en lien avec les faits pour lesquels vous êtes incarcéré, donc comme vous ne souhaitez plus en parler, ce que je respecte totalement, il est difficile de continuer, donc nous allons arrêter l'entretien ici si vous le voulez bien. Je vous remercie pour votre participation en tout...

–... Non, mais je... C'était dans sa chambre.

–De quoi vous parlez ?

–La fille, je l'ai violée, c'était dans sa chambre. »

Puis, il raconte les faits avec moult détails, comme si la réactualisation perceptive de la scène était subjectivement vécue comme un nouvel objet de jouissance. Antoine est très présent dans l'entretien, il nous regarde, guette nos réactions et semble plus excité par celles-ci que par une potentielle reviviscence de ses représentations de l'acte criminel. Il ne semble pas particulièrement happé par la représentation de ce qu'il décrit : tant dans le fond que dans sa forme, très crue. Il ira même jusqu'à jouer avec nous, en entretien, en faisant des pirouettes sur des détails très sordides de l'affaire, comme une tentative d'emprise sur la situation même d'entretien. Nous retrouvons d'ailleurs clairement cet axe de lecture en toute fin de rencontre, lorsque nous tentons d'aborder avec Antoine la sphère de son ressenti subjectif, celui-ci sabre, frustre l'autre : comme une nouvelle recherche de jouissance d'allure pseudo-phallique. Cette jouissance ne tiendrait, dans le présent entretien, que par ce qui se rejouerait de l'ordre de la relation d'objet, en termes de domination-soumission, dans le psychisme de l'adolescent. Ces éléments entrent d'ailleurs en résonance avec l'analyse de ses protocoles de projectifs, analysés selon les axes définis par l'école de Paris (Emmanuelli, Azoulay, 2001).

En effet, la lecture de ses protocoles semble nettement arguer en faveur de difficultés patentes dans ses choix identificatoires, le conduisant à surinvestir la dimension phallique sur un mode très défensif, qu'il s'agisse du Rorschach ou du TAT. Au Rorschach le protocole d'Antoine apparaît manifestement très abrasé. Il ne fournit que six réponses, produisant un protocole aux allures désertées et monolithiques, à la limite de pouvoir être coté. Antoine investit la passation mais semble éprouver de réelles difficultés dans le mouvement projectif qu'elle suscite. En effet, l'adolescent se tient à distance d'un matériel qui apparaît psychiquement dérangeant. Il ne semble pas pouvoir investir les planches si ce n'est dans un registre unitaire, refusant les planches binaires et ne parvenant manifestement pas à saisir une quelconque dualité même sur notre invitation (planche III). La pensée ne semble pas pouvoir être investie avec plaisir, car vectrice d'une désorganisation pulsionnelle sûrement beaucoup trop déroutante pour le psychisme d'Antoine. Si les assises narcissiques semblent pouvoir être discutées au regard de la réponse donnée à la planche V (planche narcissique par excellence), il convient de noter qu'Antoine reste hésitant, voire incapable de choix

identificatoires clairs. Ici, tout apparaît en deçà d'un réel positionnement sexuel, résonnant avec la difficulté d'investir le féminin maternel dans son creux (creux résonnant davantage ici en termes de béances ?) et reconnu dans des saillies aux allures phalliques : comme autant d'interrogations possibles sur les vestiges d'un potentiel déni de castration du sexe féminin. La problématique identitaire assez prégnante résonne surtout avec des difficultés identificatoires. Les mouvements d'identifications apparaissent gelés. L'imprécision des représentations fournies dans ces réponses figées, associée à l'absence de réponse de type « couleur », résonnerait, là aussi, avec un certain déni pulsionnel et affectif.

Au TAT, il convient de noter une nette prépondérance générale des procédés de type C (évitement du conflit) sur le protocole d'Antoine, et ce, particulièrement dans le registre de l'investissement narcissique, avec un accent mis sur les éprouvés personnels. L'inhibition est elle aussi très prégnante, et ponctuée de quelques appels au clinicien, comme autant de marques d'accrochage antidépressif. Antoine se réfère également massivement à la réalité externe, bien que celle-ci ne serve pas particulièrement à enrichir son récit, qui, dans l'ensemble, reste très en surface. La conflictualisation reste problématique pour Antoine qui bien souvent la contourne ou l'élude au fil de ses récits, lui préférant une résolution d'allure plus binaire.

Voyons ce qu'il nous en dit à la planche 6BM, planche où une femme regarde par la fenêtre, tournant le dos à un homme derrière elle :

Temps de latence : 4 secondes.

« J'dirais une personne qui travaille : une personne âgée dans une maison et le monsieur lui rend visite. Pour moi, y a du respect sinon il aurait pas retiré son chapeau. »

Ici, la différence des générations est notée. La mise en relation se fait mais de façon très défensive, *via* un plaquage à des normes extérieures, comme potentiels vecteurs de pare-excitation. Ici, les personnages ne sont pas intimes – « une personne qui travaille » –, préservant d'un trop grand rapproché (potentiellement effractant ?).

Les identifications ne semblent pas elles non plus revêtir de caractère stable. L'identification féminine se fait majoritairement sur un mode passif (planche 3, planche 19) mais ne revêt pas le caractère sécure qui lui permettrait de se positionner plus clairement dans le conflit œdipien (à peine amorcé : planche 2). La dépressivité est latente (planche 3, planche 13B, 12BG), et vecteur d'une dérive telle qu'Antoine n'a de cesse de tenter de la contourner en entretien par des attitudes actives, d'allure phallique. Les quelques émergences en processus primaires se font majoritairement sous le joug d'une certaine altération du discours, comme si la forme craquait pour ne pas que le fond se fissure : laissant dans le protocole d'Antoine l'impression d'une surface (les identifications secondaires) aussi craquelée qu'est fissuré le fond des assises primaires. Ces assises quant à elles ne tiendraient qu'au prix de gros efforts économiques.

Benoît, lui, incarcéré pour viol et agressions sexuelles sur neuf petits garçons dans le cadre d'un foyer, présenterait des défenses perverses très en deçà d'un jeu conscient. Le jeune garçon, antérieurement victime d'abus sexuels de plusieurs figures ascendantes masculines et paternelles (père, oncle, grand-père), se serait retrouvé paradoxalement auteur de ce que nous pourrions qualifier de « compulsions », comme autant de traces d'une emprise dite

« transgénérationnelle », et auxquelles il ne serait pas en mesure de donner sens aujourd'hui. L'actualisation d'aménagements pervers en entretien se lirait au regard du discours de Benoît : quant à ses impossibilités de choix dans les identifications sexuelles, dans le « non-sens » que revêtiraient ses actes encore aujourd'hui, et dans des risques potentiels de fixations pédophiliques. Son protocole de TAT fournit des arguments en ce sens, notamment à la planche 8BM – planche à valence très agressive – qui met en scène plusieurs personnages masculins en arrière-plan (dont un armé d'un couteau) penchés sur le corps d'un autre homme, et au premier plan, une jeune personne (au sexe ambigu) dos à la scène, et à côté d'un fusil.

Voici le récit de Benoît à la planche 8BM :

« C'est l'histoire d'un jeune garçon et deux hommes. Le jeune homme était un meurtrier et les deux hommes étaient à son service. L'enfant avait une grande maturité et ils étaient à la recherche d'une pierre précieuse. (Q)

Un jour l'enfant et ses deux complices partirent en Angleterre car la pierre se trouvait là-bas. Personne ne savait où elle était, car on l'a volée. Hum, celui qui l'a volée était le maire de la ville et il l'avait avalée dans... il l'avait avalée. Un jour, le garçon se décida à faire quelque chose pour retrouver la pierre et il réunit tous les habitants d'Angleterre pour leur ouvrir le ventre à chacun pour retrouver la pierre mais il manquait quelqu'un. C'était le maire, qui avait pris l'avion pour partir mais le garçon était très intelligent et avait placé des bombes dans tous les moyens de transport, et l'avion explosa et la pierre tomba car le maire était décapité en je sais pas combien de morceaux. À suivre... »

Ici, Benoît s'identifie clairement au jeune garçon, face aux deux hommes : jeune garçon actif, face aux deux hommes qu'il domine. Il « domine », à l'instar de « sa très grande maturité » et de son caractère « très intelligent ». Cette idéalisation narcissique est à lire au regard de la différence des générations, dans une relation de subordination clairement inversée ici. C'est le petit garçon qui contrôle, qui domine, et qui, par conséquent, asservit les autres dans sa quête. La figure d'autorité, « le maire », est clairement destituée de sa fonction, de sa légitimité puisqu'il est corrompu, à l'instar d'une image paternelle déchu, désidéalisée.

Le père (maire) transgresse, inaugurant une libération de l'agressivité : agressivité dans la sphère orale (« on ouvre le ventre des habitants ») empreinte d'une dimension certes liée au contenu manifeste de la planche, mais particulièrement régressive ici. Les désirs parricides sont soldés par l'intelligence de l'enfant, qui échafaude un plan diabolique pour tuer le père corrompu : dimension jouissive ne permettant donc pas à la culpabilité d'advenir. Cette jouissance liée à la dissolution du corps du maire « en je ne sais combien de morceaux » résonne avec le plaisir ostensible que Benoît prend dans l'investissement et la narration de son récit, et à la mise en suspens : « à suivre ».

Benoît présenterait, sur ses protocoles de Rorschach comme de TAT, de grandes tendances à l'idéalisation des figures infantiles, idéalisation qui dans une perspective de purification entre souillure et idéal, laisserait potentiellement présager des risques de fixation de sa libido à des stades très précoces sur le plan du développement : brouillant tendresse et sensualité, sur fond d'un manque de repères très excitant, donc très déstabilisant. Le cas de Benoît est très préoccupant, car même s'il n'a que 15 ans, des éléments témoignant de ses (non) positionnements œdipiens et identificatoires pourraient, au regard de son passé et des failles



identitaires mises au jour au Rorschach, s'avérer inquiétants, l'empêchant potentiellement de dépasser les barrages identificatoires qu'il semble rencontrer.

Au regard de tous ces éléments, il semblerait qu'au-delà du retentissement bruyant du processus adolescent, des potentialités perverses s'actualiseraient chez ces jeunes. Ils seraient en proie à des difficultés majeures, et le caractère très inhibé des protocoles de Rorschach et TAT invite à une grande prudence interprétative. Si des éléments sont en faveur d'aménagements « pervers », aucun des adolescents ne présente d'éléments structuraux patents en faveur de perversion ou de psychopathie installée, arguant alors en faveur de perversions transitoires (Bonnet, 2006), ou de potentialités perverses (Marty, 2001), comme une défense en puissance mais bel et bien réelle dans ce qu'elle convoque. Concevoir la perversion – transitoire, potentielle, ou éphémère de l'adolescent – comme une défense, nécessite de questionner la fonction même de ce mouvement défensif. Dans le cas des deux adolescents dont il est question ici, il semblerait que la défense perverse ait une fonction typiquement économique dans le psychisme des jeunes : les préservant contre l'angoisse de perte d'objet, préoccupation psychique majeure et typique de cette période de vie. Pour ne pas avoir à accueillir la perte, le jeune contre-investirait ses carences représentationnelles par un surinvestissement du perceptuel : la maîtrise de l'autre. Ainsi entravé, celui-ci ne risquerait plus de partir, ni de le laisser face au vide.

## Conclusion

### **Mobilisation des défenses et traitement de la perte dans la prise en charge des adolescents auteurs de violences sexuelles**

L'enfermement à l'adolescence se lit comme un paradoxe en soi. Enfermer pour répondre à l'infraction de celui qui, à un moment donné, souffre tellement qu'il a commis un délit ou un crime, semble une hérésie à cet âge de la vie. Le soin, l'écoute, l'éducation sont des éléments essentiels et prioritaires qui, intrinsèquement, n'excluent pas une potentielle dimension répressive. Mais l'enfermement est-il « raisonnable » ? Fait-il sens quand on n'a que 15 ans... ?

Évidemment, cette question véhicule en elle-même des éléments de réponse. Comme nous venons de le stipuler, l'enfermement, par effet de loupe, peut exacerber des tendances déjà dramatiques chez des adolescents aux difficultés parfois déjà très enkystées. Comment dramatiser des failles, si ce n'est en « enfermant » par l'absurde ce qui déjà n'est qu'enkysté ?

Aller à la rencontre de ces adolescents dits « coupables », ou du moins soupçonnés d'avoir commis des actes d'infractions sexuelles à l'adolescence, permet tout d'abord de rencontrer des victimes : directes et indirectes, victimes au sens propre du terme, victimes de carences sociales dépassant souvent l'entendement, victimes de parcours chaotiques en tous genres et qui deviennent presque victimes de leurs propres actes, parfois même jusqu'à devenir victimes de ne pas réussir à se sentir victimes, et de jouir ainsi d'un statut de coupable pervers, dans un jeu en miroir avec l'autre : sans cesse réédité. En travaillant avec ces adolescents, nous nous sommes aperçus que deux types de tendances s'esquissaient : certains étaient en proie à un retentissement très lourd (voire pathologique) du processus adolescent, présentement actualisé par des carences identitaires et/ou identificatoires massives ; d'autres – comme Antoine et Benoît – présentaient des aménagements pervers, que nous pourrions considérer comme « transitoires », à l'aune des conceptualisations de Marty (2001) et Bonnet (2006), sans que nous puissions heureusement évoquer d'assises perverses stables.

La mission de la prison reste d'enfermer, de priver de liberté : à savoir de sanctionner *via* la rupture, résonnant avec les nombreuses pertes, abandons et carences antérieurement vécus par ces adolescents. Même si elle offre des potentialités de soins (SMPR, UCSA) et de suivis (PJJ, SMPR, UCSA), la prison reste avant tout répressive, et, *via* les paradoxes qu'elle habite, peut revêtir un caractère extrêmement déroutant pour des jeunes très en difficulté devant une quelconque forme d'ambivalence. Penser le soin en prison est une entreprise délicate, a fortiori quand les sujets emprisonnés sont des adolescents : à l'âge auquel se nouent, se testent, se renforcent et/ou se rompent les premières relations, le sujet se retrouve isolé. La rupture du lien à l'autre n'est-elle pas alors directement au cœur de ce qui a convoqué le jeune dans ces murs ? N'y a-t-il pas ici un risque fondamental d'effet pervers ? Et dans pareil cas, en tant que soignant dans un tel univers, est-il possible de s'en accommoder ?

La prise en charge de sujets dits « pervers » ou du moins présentant des aménagements défensifs pervers de personnalité, nécessite parfois une certaine diffraction du transfert. Celle-ci apparaîtrait particulièrement pertinente au temps adolescent (en multipliant notamment les acteurs de la prise en charge pour des suivis en binôme : deux psychologues, psychologue et infirmier, psychologue et psychiatre...). Cette « solution thérapeutique » médiatiserait la relation en instaurant un tiers, atténuant le potentiel piège du « couple fusionnel », et la menace de la perte vide, pour mettre au travail « le processus de perte » et se défaire de l'anaclitisme. Pour les jeunes que nous avons rencontrés, la diffraction du transfert pourrait être éventuellement pensée au regard de prises en charge « groupales », à savoir *via* des groupes de parole animés en binômes, comme le proposent certains services en milieu carcéral. La prise en charge groupale permettrait donc de travailler, *via* la parole, *via* des supports médiatisés (comme des mises en situations par exemple), les enjeux narcissiques de chacun dans la rencontre de l'autre. Ce travail permettrait également de parler *sur* l'acte (considérant l'acte comme un « acte objet ») mais aussi de parler *de* l'acte (en se considérant peut-être davantage comme acteur subjectif de cet acte : « soi sujet de l'acte »), et d'amorcer ainsi une dynamique de symbolisation pour tenter de faire émerger une représentation. Cette représentation serait individuelle avant d'être partagée, le groupe ne faisant alors plus office de fusion mais de rencontre de représentations pour un partage interindividuel.

Travailler la question de la prise en charge groupale chez des adolescents incarcérés, c'est aussi, par définition, se heurter aux résistances carcérales explicites mais aussi aux fractures, réticences inter-individuelles, en sourdine : échos aux violences perpétrées contre ceux qu'on appelle pointeurs et dont le mandat de dépôt illustre la honte de ce qui doit impérativement se taire à l'autre, pour ne pas risquer sa peau. C'est au cœur de cette ambivalence dans le rapport à l'autre que se joue la dynamique même d'incarcération : entre isolement et promiscuité, questionnant le lien dans toute sa complexité et pouvant alors conduire certains adolescents à s'isoler pour ne pas revivre, très justement, ce qui a précipité leur chute : entre le trop et le manque d'une excitation indomptable et ingérable. S'il y a fort à parier que tous ces projets se heurteront aux problématiques matérielles inhérentes à la procédure même d'incarcération des sujets mineurs, mais aussi aux résistances et hontes interindividuelles, la prise en charge groupale des adolescents incarcérés pour infractions sexuelles permettrait – au-delà même de la simple diffraction du transfert – de travailler le retentissement du processus adolescent, de questionner la porosité du pare-excitation individuel dans la rencontre avec l'autre (rencontre cette fois-ci médiatisée par la recherche de l'identification de l'affect : affect habituellement sabré car beaucoup trop menaçant au quotidien). Les adolescents en proie à des problématiques inscrites dans le registre de la perversion transitoire pourraient, tout en faisant l'objet d'une attention particulière de la part

des thérapeutes, intégrer ces groupes : pour travailler le lien à l'autre, l'autre qui dit et ressent, l'autre qui n'est pas qu'un miroir, pour tenter de dépasser le « partiel » tout en le médiatisant.

## **Bibliographie**

BIRRAUX, A. 2013. *L'adolescent face à son corps*, Paris, Albin Michel.

BONNET, G. 2006. « Les perversions transitoires », *Adolescence*, 24, 555-571.

CHAGNON, J.Y. 2000. « Les troubles narcissiques chez les agresseurs sexuels », *Psychologie clinique et projective*, p. 6265-6278.

CHAGNON, J.Y. 2004. « À propos des aménagements narcissico-pervers chez certains agresseurs sexuels », *Psychologie clinique et projective*, 10, p. 147-186.

DE KERNIER, N. 2015. *Trente grandes notions de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Dunod.

EIGUER, A. 2006. « Peut-on parler de perversion à l'adolescence ? », *Adolescence*, 24, 3, p. 593-601.

EMMANUELLI, M. ; AZOULAY, C. 2001. *Les épreuves projectives à l'adolescence*, Paris, Dunod.

FREUD, S. 1905. *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1968.

GUTTON, P. 1991. *Le pubertaire*, Paris Puf.

LAUFER, M. ; LAUFER, E. 1984. *Adolescence et rupture du développement. Une perspective psychanalytique*, Paris, Puf.

MARTY, F. 2001. « Potentialités perverses à l'adolescence », *Cliniques méditerranéennes*, 63, p. 263-279.

WINNICOTT, D.W. 1971. *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975.